



VIGILANCE ET ACTION

'Il n'y a qu'une seule fatalité, celle des peuples qui n'ont plus assez de forces pour se tenir debout et qui se couchent pour mourir.

N°14 AVRIL-MAI 1988

bulletin de liaison du MOUVEMENT INITIATIVE ET LIBERTE

MITTERRAND ET LES SOCIALISTES PAR EUX-MEMES

François MITTERRAND est candidat ! la violence des propos qu'il a tenus lors de sa déclaration de candidature a clarifié, pour l'essentiel, les choses : il est le candidat de la gauche et de l'extrême gauche. Un ambiguïté demeure cependant : quelles mesures prendront concrètement François MITTERRAND et le Parti Socialiste en cas de victoire à l'élection présidentielle ?

Pour le savoir, il suffit de consulter la brochure intitulée "Propositions pour la France" qui est le document officiel de campagne des socialistes et dont François MITTERRAND a déjà repris plusieurs éléments dans sa "lettre aux Français" du 7 Avril dernier et surtout dans son discours de Rennes le 8 Avril.

Ce texte, loin d'avoir le caractère "raisonnable" qu'on prête désormais aux amis de MITTERRAND, contient nombre de dispositions de nature socialiste qui pèseraient lourdement sur l'avenir de la France et des Français. Qu'on en juge :

* FISCALITE ET COTISATIONS SOCIALES

/ Le Parti Socialiste prévoit que "le financement de la protection sociale tendra vers un prélèvement sur l'ensemble des revenus qui constituera une étape vers la généralisation du prélèvement à la source" (page 29).

Cela signifie deux choses :

- un "impôt social" supplémentaire, assis sur l'ensemble des revenus (c'est-à-dire sur une assiette plus large qu'actuellement) serait imposé à l'ensemble des citoyens.

- Ce prélèvement social nouveau constituerait le premier pas vers la mise en place d'un système fiscal où, grâce à un mécanisme de retenue à la source, les prélèvements seraient assis sur tous les revenus bruts et non plus sur une fraction de ces revenus, comme c'est le cas actuellement, notamment pour l'impôt sur le revenu.

CELA ENTRAINERAIT UNE INEVITABLE AUGMENTATION DES CHARGES POUR LA MAJORITE DES CONTRIBUABLES, QUI SERAIT

PARTICULIEREMENT MARQUEE POUR LES CADRES ET POUR LES MENAGES AYANT DEUX SALAIRES.

Ces charges s'ajouteraient à celles que devraient supporter les contribuables pour financer le "revenu minimum d'insertion" que le programme socialiste prévoit de créer et qui coûterait 10 Milliards de francs par an.

/ "Un impôt sur les fortunes sera rétabli L'impôt portera sur une base plus large et aura un taux plus faible" car "si le taux n'est pas trop élevé, plus l'assiette peut être large et englober la totalité du patrimoine" (pages 56 et 57).

Les socialistes, au prétexte que le taux de cet impôt sera diminué (de combien ?), abaisseraient donc considérablement le seuil financier à partir duquel il est applicable : ainsi, concrètement, le nouvel "impôt sur les fortunes" toucherait un nombre beaucoup plus important de personnes que l'I.G.F. de 1981, une partie importante de l'encadrement y serait désormais très probablement soumise.

François MITTERRAND va, sur ce point, plus loin que le Parti Socialiste puisqu'il s'exprime ainsi : "Je prévois le retour dans notre législation de l'impôt sur les grandes fortunes ... Il serait bon d'intégrer l'inflation dans le calcul de l'abattement à la base". Il n'est donc pas question pour lui, d'abaisser le taux de l'impôt par rapport à l'ancien système. Comme, par ailleurs, toujours selon François MITTERRAND, cet impôt sur les fortunes devrait "financer une large part du nouveau revenu minimum d'insertion" (qui devrait coûter, selon les estimations, entre 7 et 15 Milliards), il est clair que c'est une clientèle beaucoup plus large qu'auparavant qui serait touchée par ce nouvel impôt puisque la loi de Finances pour 1986 (rédigée par les socialistes) prévoyait que l'I.G.F. ne devait rapporter que 4,3 Milliards.

On doit rappeler ici que la France est déjà un des très rares pays occidentaux à posséder à la fois un impôt sur le revenu à très grande progressivité et la taxation du capital la plus importante des pays occidentaux (grâce à de forts droits de succession et à une taxation élaborée des plus-values).

/ S'agissant de la taxe d'habitation, le

texte du Parti Socialiste s'exprime ainsi : "l'assiette de cet impôt doit s'étendre aux revenus des contribuables" (page 57).

Ceci veut dire que, quelle que soit la surface habitée, la taxe d'habitation croîtrait avec le montant des revenus des contribuables.

Cela pénaliserait évidemment l'initiative individuelle et toucherait, là aussi, les cadres et les ménages ayant deux salaires, qui supportent déjà un impôt sur le revenu à forte progressivité.

/ Enfin, le Parti Socialiste préconise un "relèvement du taux de l'imposition des plus-values mobilières" (page 57).

Cette mesure entraverait le développement du capitalisme populaire qui a permis à 5 à 6 millions de Français de devenir parties prenantes au capital des entreprises, nouvellement privatisées ou non. Elle revêtirait un caractère d'autant plus dangereux que les économistes, même ceux de gauche, estiment que "le problème est plutôt maintenant de savoir comment séduire à nouveau les épargnants pour qu'ils reviennent durablement à la bourse" et "qu'un pays qui entend investir et se développer a besoin d'un marché financier actif. De nouvelles réformes fiscales dans ce domaine pourraient provoquer de sinistres craquements ..." (le Monde du Samedi 27 Février 1988).

* NATIONALISATIONS ET SECTEUR PUBLIC

A cet égard, les propositions socialistes tournent autour de trois axes :

/ "Le principe essentiel de la respiration du secteur public doit être reconnu par la loi" (page 33). "La composition des noyaux durs (des entreprises privatisées) doit être revue" (page 34).

Concrètement, l'application de la première proposition permettrait :

- tantôt au secteur public de s'étendre à nouveau à travers l'acquisition de nouvelles entreprises ("aucune privatisation ne doit être considérée comme irréversible" précise d'ailleurs le texte),

- tantôt aux grandes entreprises nationalisées de céder (en tout ou partie), pour apurer leurs comptes, certaines de leurs filiales au secteur privé.

Ce dernier mécanisme serait d'ailleurs à double détente puisque l'entreprise (qui resterait nationalisée) pourrait céder en totalité une filiale déficitaire ou, à travers une cession simplement partielle, "aspirer" les capitaux du marché privé.

Ce type d'opération aurait une grave conséquence ; il diminuerait les capitaux disponibles dont ont tant besoin les entreprises françaises pour se développer par rapport à leurs concurrentes étrangères.

/ La révision des noyaux durs, quant à elle, traduit la volonté du futur Etat socialiste, à travers une modification de la structure de ces noyaux durs (qui intégreront par exemple de grandes entreprises toujours nationalisées comme les compagnies d'assurances), de reprendre le contrôle des entreprises privatisées entre 1986 et 1988.

Autrement dit, au mépris des leçons du passé (150 Milliards de pertes entre 1981 et 1986 pour les grandes entreprises nationalisées), le Parti Socialiste veut permettre au secteur public d'être "un des instruments majeurs de l'orientation de l'économie de notre pays" (page 27).

/ Enfin, pour compléter ce premier "bloc" de mesures, le Parti Socialiste veut introduire la puissance étatique dans le fonctionnement des P.M.E.

Il est ainsi précisé (ce qui n'avait même pas été dit dans le programme commun) : "l'Etat doit pouvoir participer à la formation du capital des petites et moyennes entreprises" (page 34).

On pourrait ainsi avoir des P.M.E. étatiques, créées et fonctionnant grâce au financement assuré par les contribuables, selon les besoins décrétés par l'Etat Socialiste. Par ailleurs, l'institution d'un mécanisme permettant une prise de participation au capital des P.M.E. serait un moyen de pression de la puissance publique pour orienter l'activité des P.M.E. là aussi, non pas en fonction des besoins de l'économie, mais des priorités politiques décrétées par l'Etat Socialiste.

Il s'agit là de mécanismes que l'on peut qualifier, sans exagération, de collectivistes, visant à la prise en main du tissu économique de base du pays.

* LEGISLATION DU TRAVAIL

Les lois AUROUX devront mieux entrer dans les faits pour "la conquête d'une authentique citoyenneté des salariés dans l'entreprise" (page 28).

Le mot de citoyenneté ne doit pas faire illusion. Il s'agit, pour le Parti Socialiste, de faire non pas des salariés mais de certaines organisations syndicales, les co-gestionnaires, pour ne pas dire l'élément dominateur, des entreprises en s'appuyant sur le levier que représentent la plupart des dispositions des lois AUROUX. C'est donc, pour parler clair, une remise en cause de la possibilité pour les entreprises, notamment P.M.E., d'exercer réellement, grâce à l'autonomie de décision du chef d'entreprise, leur rôle de création de richesses et d'emplois.

Il faut rappeler, sur ce dernier point, que la stabilisation (en 1986) et même la progression de l'emploi salarié en France (+ 0,5 % en 1987) sont en quasi totalité dues aux efforts des P.M.E. grâce aux souplesses qui leur ont été accordées lors des deux années de gouvernement CHIRAC.

* EDUCATION - ENSEIGNEMENT LIBRE

Les socialistes le redisent : "nous voulons un service public fidèle à la laïcité et nous sommes décidés à en faire une priorité essentielle de notre action" (page 28).

Par ailleurs, le texte prévoit "d'amener 80% de chaque génération au niveau du baccalauréat d'ici la fin du siècle" (page 44) et de "doubler (soit 2 millions), d'ici à l'an 2000, le nombre d'étudiants" (page 45).

Autrement dit :

- politiquement, le Parti Socialiste réaffirme la nécessité d'une mainmise totale de la F.E.N. et des organisations satellites sur l'enseignement primaire et secondaire; ces propos sont à rapprocher de ceux du nouveau Secrétaire Général de la F.E.N. Yannick SIMBRON, qui vient de réclamer, lors du dernier congrès de cette organisation, "la mise en place d'un grand service public laïc unifié de l'Education Nationale".

- En matière de stratégie d'éducation, il fait un contresens majeur car amener 80% d'une classe d'âge au niveau du baccalauréat reviendra inéluctablement à abaisser très fortement le niveau des études. La même remarque peut être faite pour le chiffre de deux millions d'étudiants; il faut d'ailleurs rappeler ici que la France est déjà le pays développé qui compte, et de loin, le plus grand nombre d'étudiants.

En réalité, le Parti Socialiste veut, par démagogie, déplacer de deux ans le seuil de sélection (sélection qui est pourtant toute relative). En allant dans cette voie, on risque de passer à une nouvelle phase de déclin de l'enseignement secondaire et supérieur; **l'accroissement considérable du nombre de "diplômés" sans correspondance avec des qualifications réelles, accentuant encore la distorsion entre l'offre et la demande d'emploi.**

- financièrement, de toute façon, il est impossible, d'ici l'an 2000; de trouver les fonds nécessaires - estimés à 45 Milliards - à une telle expérience si ce n'est en "rognant" considérablement sur des budgets importants comme ceux de la Défense, de l'Intérieur ou de l'Emploi.

En tout état de cause, il convient de se demander à quoi serviront des étudiants supplémentaires si nous vivons dans un pays sans défense, en plein désordre et sans emplois à fournir.

Les socialistes passent ici à côté de la réponse fondamentale aux problèmes posés : celle-ci réside dans le renforcement des qualifications, seule façon de faire correspondre l'offre et la demande d'emploi.

* POLITIQUE FAMILIALE

Le texte du P.S. considère que "la politique familiale est aujourd'hui source de nombreuses injustices..." (!) "Les mesures actuelles favorisent les familles

pour la garde des enfants à domicile et concentrent principalement les interventions sur les familles de trois enfants et plus" (page 51). "Nous voulons promouvoir une autre politique ... prioritairement dirigée vers les familles modestes" (page 51 à 52).

Ainsi donc, le Parti Socialiste veut à la fois supprimer les mesures à caractère réellement nataliste - qui bénéficient d'ailleurs le plus souvent aux familles modestes - prises par le précédent gouvernement, notamment l'allocation parentale d'éducation (2.400 francs par mois pendant trois ans à partir de la naissance du troisième enfant), mais aussi, contrairement à ce qui se fait dans l'ensemble des pays occidentaux et à toute la tradition de la politique familiale en France, exercer une véritable discrimination entre les familles.

* IMMIGRATION ET LEGISLATION DE LA NATIONALITE

Le texte des socialistes est très clair sur ce type de problème :

Pour le P.S., "l'immigration est un facteur de notre redressement démographique et économique ... l'immigration est aussi la promesse de relations nouvelles et plus étroites avec le monde qui nous entoure". "Il s'agit là d'une chance pour la France" (!) (page 56).

Pour traduire dans les faits cette position idéologique, le projet socialiste prévoit des mesures précises :

- en premier lieu, les socialistes se proposent de "remettre en cause la législation sur le droit d'entrée et de séjour des étrangers adoptée en 1986" (page 56);

- en second lieu, "d'assouplir les conditions de naturalisation et de mettre en oeuvre une réforme permettant la participation des résidents étrangers aux élections locales" (page 29).

Sur ce point, **François MITTERRAND**, quant à lui, avec des nuances dans l'expression, rejoint, pour ce qui est du droit de vote aux immigrés, l'objectif défini par le Parti Socialiste. Il a déclaré en effet à Rennes que cette "réforme" était "dans le droit fil de la République". A cet égard, "la France est à la traîne. C'est dommage pour la France. Je m'efforcerai de l'expliquer, de le faire comprendre et de le faire admettre ... l'expliquer finira par être compris. C'est une direction dans laquelle les hommes de progrès doivent s'engager".

Autrement dit,

- d'une part, les amis de **François MITTERRAND** veulent abroger la loi du 9 Septembre 1986 qui a permis d'assurer un véritable contrôle de l'immigration (les refus d'admission dans le pays, les reconduites à la frontière et les expulsions ont été doublés); cela aboutirait à réouvrir dans les faits, les frontières ;

- d'autre part, ils veulent rendre encore plus laxistes les conditions d'obtention de la nationalité française alors même que nous avons déjà un des systèmes les plus libéraux du monde (à titre d'exemple, il faut savoir que 125.000 personnes sont devenues françaises en 1986 dont 31.000 par la voie de la naturalisation proprement dite).

Le cumul de ces deux types de mesures aurait pour conséquence, du fait de la poussée démographique des pays du Tiers-Monde et des mouvements migratoires qui proviennent de ces pays vers l'Europe, de changer, à brève échéance, la nature d'une partie importante de la population française.

L'objectif premier du Parti Socialiste et de François MITTERRAND est cependant d'abord de pure politique politicienne .

Sachant que, sociologiquement, ils verront dans les années à venir leur "base sociale" (et électorale) se réduire inéluctablement, ils souhaitent enrayer cette évolution :

- en facilitant l'obtention de la nationalité, ce qui vise principalement une clientèle de futurs immigrés auxquels il est ainsi clairement fait appel,

- en rendant électeurs les immigrés déjà présents sur notre sol. La seule mention faite des élections locales est purement théorique, l'application d'un tel principe à ce type d'élections ne serait qu'un premier pas. Sans aucun doute, les socialistes au pouvoir étendraient ce droit à tous les autres types d'élections, qu'elles soient législatives ou présidentielles.

Il n'y a pas de doute, en tout état de cause, sur les projets du P.S. dans le domaine de l'immigration : il veut renforcer le nombre et le poids politique des immigrés en France.

* NOUVELLE-CALEDONIE

Les termes du projet des socialistes montrent que sur ce plan, leurs positions n'ont pas évolué : "les socialistes restent convaincus que le statut d'indépendance-association constitue une voie vers la solution du problème calédonien" (page 69).

François MITTERRAND est en phase avec le Parti Socialiste puisque lors de son dis-

cours à Rennes, il a déclaré : "le destin de tout pays et de toute population est de connaître un jour l'indépendance".

Ce qui est grave, c'est bien sûr d'abord que le Parti Socialiste et M. MITTERRAND préconisent la voie de l'indépendance pour la Nouvelle-Calédonie, alors même d'ailleurs qu'une large majorité de la population, toutes ethnies confondues, s'est prononcée l'année dernière contre cette solution.

C'est aussi et surtout qu'ils cautionnent, par là, une politique qui mènerait inéluctablement à la disparition de la France dans la zone pacifique (l'indépendance de la Polynésie suivant celle de la Nouvelle-Calédonie) qui est stratégiquement et économiquement fondamentale pour notre pays.

En effet, sans cette présence, la France ne serait plus ni à même de développer son armement nucléaire, ni de garder le rang de puissance maritime mondiale qu'elle possède grâce aux territoires du Pacifique et des eaux territoriales qui les entourent (de par la règle des 200 miles marins).

* CULTURE ET COMMUNICATION

Le Parti Socialiste estime que le "système audiovisuel français ... doit d'abord comprendre un service public fort et rénové dans ses missions, dans ses structures et dans ses modes de gestion. Le retour de TF1 dans le service public s'avère indispensable" (page 66).

Concrètement, lié à la mise en place d'une nouvelle "Haute Autorité" à la dévotion du pouvoir exécutif, le retour à des structures publiques dominantes aboutirait au contrôle de la plus grande partie de l'audiovisuel.

Vigilance et Action est édité par
le Mouvement Initiative et Liberté
4 rue Frédéric Mistral, 75015 Paris
Directeur de la publication A. Decocq
Dépôt légal à parution
Imp. Lemaire, 95000 Cergy-Pontoise

A DECOUPER OU A RECOPIER ET A RENVOYER AU MIL 4 rue F. MISTRAL 75015 PARIS, TEL : 45 54 15 57

Je, soussigné(e), déclare adhérer au Mouvement Initiative et Liberté (MIL)

Nom : Prénoms :

Adresse :

Date et lieu de naissance : Téléphone :

Profession : Etablissement :

cotisation annuelle : Date : Signature :

-Membre : 100 Frs
-Membre bienfaiteur : 500 Frs
-Exceptionnelle : à partir de 1000 Frs
